

**Procès-verbal de la rencontre du conseil d'établissement
de l'École Harfang des neiges
5 décembre 2018**

Étaient présents :

Carl Barrette
Serge Bégin
Stéphan Bergeron
Johanne Bigonnesse
Gaétane Deschênes
Marie-Claude Fortin
Éric Gagnon
Évelyne Godbout
Anne Lamarre
Maxime Lavoie
Vicky Marande
Anne-Claire Nobili
Florence Pierret
Marie-Chantal Thérien
Karine Veilleux

1. Ouverture de la séance : 19 h.
2. Le quorum est confirmé par M Gagnon.
3. Il est proposé par Mme Nobili et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que reçu.
4. Adoption du procès-verbal de la réunion du 17 octobre 2018
Il est proposé par Mme Veilleux et résolu d'adopter après de légères modifications le procès-verbal.
5. Suivi du procès-verbal du 17 octobre 2018
Un suivi est fait concernant le projet éducatif ainsi qu'une présentation de certaines données. Le CE tient à remercier l'OPP pour son aide pour effectuer le sondage effectué auprès des parents.

6. Rôle et responsabilité du conseil d'établissement

Lors du dernier conseil, certains membres du CE considèrent que trop de temps a été consacré à discuter des activités proposées par certains groupes alors que ce n'était pas du mandat du CE. De plus, certains professeurs laissent tomber des projets par crainte d'un refus du CE. Un document a donc été présenté au CE pour spécifier les rôles et responsabilité du CE.

7. Droit de parole au public

Plusieurs personnes sont présentes lors de cette rencontre et plusieurs points sont discutés.

- Félicitations aux professeurs pour les efforts de sortir du cadre afin de faire vivre des expériences différentes aux enfants.

- Plusieurs questions concernant les classes Frenet sont répondues (p. ex. locaux, périodes, implication des familles, sécurité, inscription, sélection des enfants, nombre de groupes...). On explique que ce projet n'est pas en opposition avec la méthode actuellement en place à HDN, mais est complémentaire et répond à un besoin d'une certaine partie de la population de Stoneham.

8. Classes Freinet

Le CE doit accepter la création de ce projet éducatif pour qu'il puisse voir le jour l'année prochaine. Un vote s'est donc tenu. Avant celui-ci, les représentants des professeurs désirent prendre la parole pour spécifier quelques points. Ils expliquent qu'il y a eu un vote des professeurs préalable à cette rencontre et que 44 personnes ont voté (ce qui représente 72 % des professeurs). Les résultats sont 16 pour, 27 contre et une abstention. Les principaux facteurs ayant affecté négativement ce vote sont :

- l'intégration de cette méthode semble trop précipitée.

- inquiétudes pour les ressources partagées déjà limitées à l'école

- manque d’installation physique (salles) pour répondre à la demande actuellement
- gestion difficile du personnel dans deux lieux séparés
- il y a déjà de beaux projets à HDN et certains professeurs ont le sentiment que cela n’est pas véhiculé
- aucune formation nécessaire pour les professeurs dans les écoles Freinet
- il y a eu un manque de discussion entre les professeurs et les instigateurs du projet (bien que cela semble avoir été compliqué avec les méthodes de consultation en place régies par l’école et la direction)

Les instigateurs du projet sont satisfaits du vote des professeurs. Ils considèrent que le pourcentage de pour est similaire à ce qui est dans la communauté et que cette proportion est suffisante pour répondre aux besoins de la communauté. Ils savent très bien que ce projet n’est pas pour tout le monde, que les parents doivent s’impliquer et étant donné les locaux limités, cela correspond tout à fait à leurs attentes. Il y a actuellement 255 noms sur la liste d’attente.

Le personnel de soutien a également tenu une rencontre et un vote préalablement à cette réunion. Ils sont inquiets pour le lien physique (isolation des enfants, communications...) ainsi que des déplacements de façon sécuritaire entre les établissements (espace public, pas de code d’accès...). Lors du vote, tout le personnel de soutien a voté et le résultat était de 69 % contre et 31 % pour. Ils précisent qu’ils ne sont pas contre la pédagogie de ce projet, mais bien de son implantation dans un 3^e établissement.

Le vote du CE a donné les résultats : 4 pour, 8 contre. Le projet n’est donc pas approuvé.

Suite à ce refus, le comité organisateur réitère qu’ils sont prêts à discuter avec le personnel et les professeurs de l’école pour répondre à leurs inquiétudes. Les représentants des professeurs proposeront aux professeurs intéressés de s’impliquer dans le projet de contacter le comité.

9. ?

Quelques modifications seront effectuées pour les périodes de paiements du service de garde (2 périodes au lieu de 1). Cela est adopté par le CE.

10. La vie à l'école

- RC jeunesse mets une 3^e capsule avec le père Noël
- lundi il y aura un spectacle de cheerleading à 16h30 au gym
- demain soir, la chorale sera à l'église
- célébration des SCP : récréation supplémentaire ce matin à 9h et une ouverture des cours donc les enfants de tous les âges se sont mélangés
- la récréation de mercredi laissera le choix aux enfants entre aller dehors ou rester en dedans (bibliothèque, yoga, espagnol, légo,...)
- Mme Catherine a gagné un concours pour voir Marie-May et son studio
- Collaboration entre les petits et les grands pour décorer et raconter des histoires de père Noël écrites par les plus vieux pour les plus jeunes
- beau travail de Mylène de vente de sacs réutilisable ce qui a apporté 1600 \$ de la commission au mouvement entraide et son projet a été vu et discuté avec M Simons
- le 13 décembre, les 6^e années seront bénévoles pour la collecte de sang.
Objectif : 200 donneurs

11. ?

Le service de traiteur est de bonne qualité, mais assez dispendieux. Cela est dû au coût de transport et au nombre de repas inférieur au quota. Mme Fortin va envoyer les détails à M Gagnon.

Il faudrait sensibiliser les utilisateurs du stationnement, car l'endroit est dangereux avec les cours de récréation.

12. Suivi du comité de parents au parent du CE

il y a toujours un problème de place dans les écoles. Il n'y a pas d'agrandissement de prévu pour HDN malgré la croissance de la

population. Des locaux seraient disponibles au Lac-Beauport et rue Boisé pour accueillir le surplus des prochaines années. Ces propositions ne sont pas adéquates et le comité va poursuivre ses pressions pour agrandir et être plus proactif entre autres pour les écoles secondaires.

L'OPP pourrait récupérer des patins qui ne sont plus utilisés pour redonner dans la communauté (idée de projet).

Un dépliant sur le cannabis à l'école pourrait être présenté prochainement.

13. Correspondance

Il n'y a pas de courrier pour le CE.

14. Levée de l'assemblée

La séance est levée à 20 h 40.